

## TOURISME - PRÉSENTATION DE LA STRATÉGIE REGIONALE 2017-2021

Ce mardi 7 novembre 2017 à l'Hôtel Le Salako, au Gosier, après une visite d'établissements hôteliers tels que la Toubana et l'Arawak, le Président de Région, Ary Chalus, a présenté la stratégie régionale 2017-2021 pour le développement du tourisme en Guadeloupe.

Retour sur son discours.

"Notre patrimoine qu'il soit naturel, culturel ou encore humain est la richesse de notre archipel.

Nous avons pu le constater ce matin à travers la visite des hôtels la Toubana, l'Arawak et en ce moment même à l'hôtel Salako. À ce propos, je tiens à vous remercier chaleureusement de votre présence et votre intérêt pour l'enjeu que représente le développement touristique de notre archipel.

Cette démarche démontre, s'il en est besoin, que les professionnels, et les collectivités peuvent et doivent travailler de concert, avec une ambition commune, œuvrer au développement et au rayonnement de la Guadeloupe.  
Mesdames et Messieurs, les îles de Guadeloupe sont belles.

Ce sont des atouts essentiels à partir desquels nous devons fonder notre modèle économique et les perspectives d'un développement viable.

Dès lors, cette quête que nous nous sommes engagés à poursuivre nous oblige à sortir de l'urgence et des politiques à court terme qui concernent les sujets vitaux de notre économie.

À vrai dire, le cœur de la mission de la Région est l'économie et celle-ci repose sur notre capital humain et l'attractivité de notre territoire.

En matière touristique, une stratégie et une dynamique territoriale doivent être impulsées à partir de nos spécificités, de nos atouts que nous nous devons de valoriser.

Avec un aéroport international, des infrastructures, des capacités d'accueil adaptées et un environnement naturel riche, la Guadeloupe dispose d'avantages comparatifs importants pour développer sa position sur le marché du tourisme caribéen et international.

1 million de touristes, 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires, 1000 emplois nouveaux, sont nos objectifs à l'horizon 2020.

Un pari pour lequel nous nous engageons résolument pour enfin faire du tourisme un vrai levier de croissance pour notre archipel.

Parce que nous définissons les politiques régionales en étroite concertation avec les professionnels, nous pouvons nous féliciter de partager cet objectif avec l'ensemble des acteurs de la filière tourisme, avec vous.

D'ailleurs c'est à l'occasion des « Rencontres Régionales du Tourisme » le 17 mars dernier au Lycée Hôtelier, organisées par la Région Guadeloupe et l'État ; que nous avons fait ENSEMBLE plusieurs constats.

ENSEMBLE, nous avons conclu que nous sommes loin du potentiel économique que nous pouvons atteindre au regard de la bonne santé actuelle du secteur touristique.

En 2016, ce sont plus de 580 000 touristes qui ont visité notre territoire. Ceci représente plus de 600 millions de recettes, soit 6% de notre PIB ainsi que des créations d'emplois à la clé.

Toutefois, nous avons établi le diagnostic suivant: la nécessité, pour la Destination Guadeloupe, de s'adapter à un monde en pleine mutation.

En mutation économique avec l'émergence de destinations plus compétitives et dopées par une politique numérique offensive.

En mutation sociétale avec une clientèle davantage en quête d'authenticité.

En mutation environnementale, avec la montée des eaux, la menace sur les récifs coralliens, l'invasion des sargasses, dont l'impact sur les territoires insulaires est sans précédent.

Si nous avons constaté que la Guadeloupe bénéficiait peu des retombées de la croissance soutenue qui caractérise le tourisme international depuis plus de deux décennies; en revanche, nous avons connu une progression significative du tourisme de croisière.

La croisière a généré pour la saison 2014-2015 plus de 38 millions de dollars de dépenses directes en Guadeloupe et la création de 700 emplois, dont 460 directs.

Avec plus de 230 escales prévues pour l'ensemble de l'archipel pour cette saison 2017-2018 ; dont 12 dans le Chef-Lieu : Basse-Terre, où je me trouvais encore hier avec Mme Le Maire, ce ne sont pas moins de 400 000 croisiéristes qui sont attendus cette saison.

ENSEMBLE, nous avons par ailleurs observé lors des Rencontres Régionales du Tourisme, la progression du taux de fréquentation de l'aéroport à hauteur de 4,3% par rapport au mois de juin 2016 soit un total de 149 991 passagers.

Mais ENSEMBLE nous avons également conclu que nous pouvions mieux faire.  
« 2020: 1 million de touristes ».

Dans cet objectif, et toujours dans l'optique de sortir des politiques précaires, La Région Guadeloupe a injecté entre 2015 et 2017, près de 40 millions d'euros dont 11 millions de FEDER dans des projets de création ou de modernisation d'infrastructures d'hébergements touristiques.

A ce propos une attention particulière est portée sur les initiatives des petits porteurs de projet de gîtes, de petite hôtellerie, d'animation touristique, notamment dans le Sud et le nord Basse-Terre ainsi que le Nord Grande-Terre.

À travers cet investissement significatif, nous avons visé la montée en gamme des hôtels, l'offre d'hébergement de qualité et à terme une attractivité du territoire renouvelée.

Densifier les dessertes aériennes existantes et soutenir la création de nouvelles lignes sont des engagements prioritaires pour le tourisme que nous avons pris au début de la mandature et que nous avons renouvelés lors de ces rencontres.

Le challenge du développement des liaisons avec les États-Unis a pu être relevé avec l'arrivée de la compagnie Norwegian airways qui, forte de l'accompagnement de la Collectivité régionale, a intensifié ses vols depuis plusieurs villes américaines.

Par ailleurs, l'ouverture en novembre 2017 de la ligne Atlanta/Pointe-à-Pitre, opérée par Air France, est aussi l'un des fruits de ce travail de fond.

L'arrivée donc de ces nouvelles compagnies va de pair avec la modernisation de nos équipements aéroportuaires et portuaires. Celle-ci est symbolisée notamment par les travaux sur la piste de l'aéroport ainsi que les futurs aménagements du hub de l'aérogare Pole Caraïbes, un projet d'un montant total de plus de 150 millions d'euros.

Un autre projet actuellement étudié par nos élus en charge du Tourisme, est celui de Karukera Bay porté par le Grand Port Caraïbes d'un montant de 50 millions d'euros, qui contribuera définitivement à l'attractivité de la Ville de Pointe-à-Pitre.

« 2020: 1 million de touristes » c'est aussi créer une marque, un branding « made in Guadeloupe ». La Collectivité Régionale compte notamment apporter sa contribution à travers la mise en place d'un service « Attractivité et marketing territorial ».

« 2020: 1 million de touristes » c'est aussi une politique numérique de commercialisation que nous voulons plus offensive. En mars dernier, je lançais à Paris lors du Salon du Tourisme avec le CTIG, l'« Écosystème digital » consacré à la destination Guadeloupe.

À travers cet outil technologique innovant, nous proposons une nouvelle offre expérientielle permettant aux internautes d'explorer et d'évaluer l'ensemble des produits touristiques guadeloupéens.

En termes de visibilité et de compétitivité de nos structures touristiques, l'effort d'accompagnement de la Collectivité régionale est sans précédent pour les infrastructures touristiques.

Ainsi, l'hôtel 4 étoiles Auberge de la Vieille Tour bénéficiera de l'accompagnement financier régional pour des travaux de mise à niveau des installations lui permettant de maintenir son classement 4 étoiles. En ce qui concerne la Toubana, près de 2 millions d'euros d'aide (1.3 M€ de Feder + 650 000 € de fonds régionaux), lui permettront d'accéder à un classement 5 étoiles, le 1er sur notre territoire.

Quant au Club Med de Sainte-Anne, établissement hôtelier historique en Guadeloupe, un regard attentif est porté par la sur son projet de rénovation et d'extension.

À Saint-François, zone touristique historique, la collectivité régionale est très sensible à la réhabilitation de l'ex Méridien. Avec la Communauté d'agglomération de la Riviera du levant et la commune de Saint-François, tout sera mis en œuvre pour réussir ce projet touristique.

Oui, tabler sur une montée en gamme de l'offre hôtelière en Guadeloupe est un axe prioritaire de notre stratégie de développement économique que nous avons développé dans le Schéma Régional de Développement, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDII).

Néanmoins, les politiques régionales ne peuvent se concevoir de manière verticale mais bien en transversalité.

Notre politique touristique ne peut se concevoir sans une politique de rééquilibrage et d'aménagement de notre territoire.

Rééquilibrer le territoire, c'est revitaliser le tourisme dans le Sud Basse-Terre avec une offre hôtelière de qualité supérieure.

Nous démontrons également notre engagement aux côtés du Parc National de Guadeloupe en reconduisant une convention de partenariat pour l'animation de ses sites pour les travaux de construction, réparation et valorisation.

C'est à leurs côtés que nous procéderons aux rénovations et à la mise à niveau des sites des Chutes du Carbet et de la Soufrière. J'émet le souhait de pouvoir inaugurer ces installations à la population locale et aux touristes, en 2018

Le compromis pour l'acquisition par le Conseil Régional de l'ensemble immobilier de l'hôtel Saint-Georges, seul hébergement de sa catégorie dans cette partie de l'archipel, permet définitivement d'envisager un redémarrage de l'exploitation.

2 millions d'euros seront nécessaires pour les travaux de rénovation auxquels la Région apportera un soutien financier.

Il s'agit pour nous, à travers ces actions, de valoriser le formidable potentiel du Sud Basse-Terre en matière de tourisme, posé sur un socle patrimonial très riche et une nature exceptionnelle.

Oui la Guadeloupe est un territoire exceptionnel. Et à territoire exceptionnel, concurrence exceptionnelle.

Nous ne pouvons aborder le tourisme sans pour autant parler de la concurrence qui est de plus en plus féroce. L'accueil et les services rendus aux touristes doivent être d'une qualité irréprochable en Guadeloupe.

Mesdames et Messieurs,

Nous devons dépasser l'adage qui fait rimer service avec servitude si nous voulons progresser et dynamiser notre économie.

Oui, et il convient de le mentionner, ce sont des métiers où le goût du travail, la rigueur, la créativité, les relations humaines et l'écoute sont déterminants.

Pour cela, nous devons former et recruter les meilleurs en valorisant l'image des métiers du tourisme et en donnant davantage de visibilité aux formations dispensées sur notre territoire telles que celles enseignées au Lycée des Métiers de l'Hôtellerie et du Tourisme dans la ville de Gosier.

Je salue d'ailleurs leur présence aujourd'hui et encourage Guadeloupe formation à poursuivre leurs actions de formation en ce sens.

La concurrence se situe aussi au niveau de l'offre touristique que nous proposons dans les niches du tourisme d'affaires ou encore du tourisme de santé.

La destination Guadeloupe bénéficie, particulièrement dans la zone Caraïbe, de l'excellente réputation de ses services de santé. C'est une opportunité que nous devons saisir pour attirer la clientèle touristique du bassin Caraïben et d'Amérique du Nord.

À ce titre, les Îles du Sud, dont le tourisme est déjà particulièrement reconnu, et notamment Marie-Galante s'impose comme un lieu potentiel. Nous procédons actuellement à l'étude d'un centre de rééducation fonctionnelle pour les sportifs, dont la Région serait l'un des promoteurs.

Ce projet élaboré en partenariat avec les structures sportives et hospitalières, valoriserait la qualité de vie, le calme, l'environnement et les conditions d'adaptation qui caractérisent l'authenticité de la Grande Galette.

Une telle structure assurerait notamment la prise en charge de la rééducation postopératoire et accidentelle des sportifs, leur préparation psychologique et le cardio-training.

Le tourisme de santé en Guadeloupe, c'est également le projet d'un centre de thalassothérapie Serge BLANCO porté par la société d'économie mixte Semsamar et qui sera construit dans la ville du Moule. En ce sens, la Région accompagnera la commune dans l'aménagement lié à ce projet d'établissement unique dans la région caraïbe.

Je profite également de cette occasion pour vous faire part de la tenue prochaine du Congrès de la Santé en Guadeloupe qui se déroulera autour de l'inauguration du Cyclotron dans la ville des Abymes, qui est également un phare de notre politique de coopération régionale.

En effet, à l'occasion de l'inauguration du Centre d'Imagerie Moléculaire de Guadeloupe (CIMGUA) en Mai dernier, la Région a démontré, notamment à travers la finalisation de l'installation en Guadeloupe d'un Cyclotron, son engagement à permettre, à court terme, l'accès des habitants de toutes les petites Antilles aux technologies de médecine nucléaire destinées au dépistage des cancers.

Mesdames et Messieurs,

Pour ce faire, il importe donc, d'étudier toutes les évolutions législatives et réglementaires permettant de faciliter la mobilité de ces clientèles spécifiques vers la Guadeloupe, qui aujourd'hui, non intégrée au sein de l'espace Schengen, souffre d'une politique de visas très restrictive.

Par ailleurs, je tiens à relayer la proposition des villes-centres sur les conditions d'évolution de la réglementation douanière en zone aéroportuaire, facilitant ainsi l'implantation de zones « duty-free ».

Au-delà des engagements financiers pour accompagner nos initiatives, le développement du tourisme reste assujéti à la politique fiscale et douanière, à la politique aérienne, à la politique de l'emploi, domaines relevant en partie de la compétence de l'État.

CICE (crédit d'impôts compétitivité emploi), zone franche globale, défiscalisation, exonération sociale..., sont des outils censés réduire le poids des charges d'exploitation, pour reprendre les propositions de la FEDOM, présentés par Mr Philippert aux membres du gouvernement.

La plupart de ces mesures ont déjà été expérimentées.

Par conséquent aujourd'hui, à cet instant, il nous appartient d'innover. Innovons !

Innovons sans cesse dans un monde en perpétuelle évolution.

C'est pourquoi, je vous propose une remise à plat de ces dispositifs et une réflexion approfondie qui tiennent compte des nombreuses mutations qui s'imposent à nous.

« 2020: 1 million de touristes »

C'est poursuivre les travaux avec les compagnies aériennes. L'accessibilité vers la Guadeloupe, doit être encouragée en démultipliant les lignes longue distance et le développement d'alliances régionales entre compagnies aériennes.

« 2020: 1 million de touristes », c'est également des considérations environnementales que nous ne pouvons plus négliger face à la récurrence et à la violence des phénomènes sismiques, cycloniques et le risque de plus en plus avéré de tsunamis.

Nous nous voyons obligés désormais de mettre en place des mesures d'anticipation pour faire face aux mutations climatiques.

« 2020: 1 million de touristes » c'est garantir un développement touristique dans le respect du territoire en accompagnant les villes et les EPCI dans la définition et la promotion de leurs stratégies touristiques.

Je pense notamment à la poursuite de la collaboration entamée avec les services de l'État et les EPCI, suite au transfert par la loi NOTRÉ de la compétence tourisme.

C'est dans l'objectif d'un tourisme partagé que nous avons élaboré une feuille de route recensant l'ensemble des projets des intercommunalités avec les partenaires du secteur lors des rencontres régionales de 2016 et que nous avons entamé la démarche de faire adhérer les EPCI au CTIG dans sa nouvelle forme d'EPIC dès janvier 2018.

Je tiens à saluer Mr Jean-Pierre DUPONT, président de la CARL. J'ai aussi une pensée pour l'ensemble des présidents des EPCI que nous avons rencontrés et qui ont manifesté leur enthousiasme quant à cette initiative.

« 2020: 1 million de touristes », c'est RÉUSSIR LES GRANDES POLITIQUES PUBLIQUES: le transport, l'eau, le traitement des déchets, les infrastructures routières, pour un territoire résolument attractif et compétitif.

Chers invités,

Avant de terminer mon allocution, je voudrais réitérer l'engouement de la Collectivité Régionale d'agir avec vous tous, Mesdames et Messieurs, pour que notre île construise un avenir touristique à la hauteur de nos atouts, présageant, je le crois, un avenir exceptionnel.

Le produit de l'activité touristique doit irriguer toute l'économie et toute la société. Nous devons être les promoteurs d'un tourisme qui profite au plus grand nombre, un tourisme qui profite à tous.

Faire du tourisme un levier de croissance économique durable et partagée, c'est aussi mettre à la disposition des professionnels et des porteurs de projets des outils financiers et des dispositifs d'accompagnement :

1. le soutien au CTIG, pour la promotion du territoire, près de 7 millions d'euros par année
2. Le soutien aux structures d'hébergement à hauteur chaque année de 10 millions d'euros
3. Le soutien aux produits touristiques et aux animations touristiques, 2 millions d'euros par an,
4. La création de dispositifs tels que la Foncière présentée par Guy Losbar, 1er vice-président du Conseil Régional et président de la SEM Patrimoniale

Enfin, « 2020 : 1 million de touristes » c'est également aborder la question de l'emploi qui est une donnée fondamentale. Notre activité porte encore les stigmates d'un tourisme à caractère trop saisonnier. L'expérience menée avec le groupe Maniokani autour du projet Arawak avec le Pôle Emploi est une expérimentation exemplaire que nous espérons renouveler dans les prochains mois.

Faisons en sorte que notre activité touristique soit lissée sur toute l'année.

Cette nouvelle approche nous permettra notamment de réconcilier les Guadeloupéens avec le tourisme, car ils seront les premiers bénéficiaires des investissements engagés, tout en contribuant significativement à la création d'emplois et au rayonnement de la destination Guadeloupe.

Je vous remercie pour votre attention."

Ary Chalus  
Président du Conseil régional